

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX**  
**Lundi 26 février 2007 à 20h00**

- Présents :** Mme Dominique Bernardet, Présidente.
- Mmes Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales.
- MM. Jean Berthet, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Jean-Marc Styner, Christian Pittet, Enrico Querio, Marc Truan, Jean-Pierre Waepler, Conseillers municipaux.
- M. Jacques Magnenat, Maire,  
MM. Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints,  
M. Olivier Niederhauser, Secrétaire général  
M. Stéphane Riem, Secrétaire général adjoint.
- Excusée :** Mme Annick Deshayes, Conseillère municipale

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2006
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
  - 2.1 Course pédestre à travers le coteau
  - 2.2 Remerciements de la « Julie »
3. Communications de la Mairie
  - 3.1 Opérations électorales 2007
  - 3.2 Visite de M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat
  - 3.3 Conseil des anciens
  - 3.4 Cimetière
  - 3.5 Restaurant scolaire
  - 3.6 Création d'un appartement dans les combles du ch. Lullin 17
  - 3.7 Repas pour les aînés
4. Désignation des Jurés des Tribunaux pour 2008
5. Projet de délibération :
  - 5.1 Vote du préavis communal au projet d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB).
6. Rapport de la commission communication du 11 décembre 2006
7. Propositions individuelles et questions
  - 7.1 Local à containers au ch. Sous-le-Crêt
  - 7.2 Plantations au chemin J.-Ormond
  - 7.3 Suites de la réunion avec M. Cramer
  - 7.4 Travaux sur des armoires techniques de Swisscom

Mme Bernardet, Présidente, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes avant de passer au point 1. de l'ordre du jour.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2006**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Communications du Bureau du Conseil municipal**

Mme Bernardet donne lecture du courrier de remerciement de la « Julie » pour les dons faits par les Conseillers municipaux lors de la séance du 11 décembre dernier.

Elle fait ensuite passer une photographie des valeureux Conseillers municipaux qui ont participé à la course à travers le coteaux de Bernex.

### **3. Communications de la Mairie** **Communications de M. Magnenat, Maire**

#### **3.1 Opérations électorales 2007**

M. Magnenat informe qu'en raison des nombreux sujets à soumettre au vote populaire, le Conseil d'Etat dans sa séance du 17 janvier 2007, a fixé un scrutin cantonal supplémentaire le 20 mai 2007. Les dates des scrutins pour 2007 sont donc les suivantes :

- 11 mars : votation populaire
- 25 mars : élection des Conseils municipaux
- 29 avril : élection des magistrats communaux
- 20 mai : votation cantonale
- 17 juin : votation populaire
- 21 octobre : élection des chambres fédérales
- 25 novembre : votation populaire

En ce qui concerne l'opération électorale du 25 mars, la Présidente et la vice-Présidente du local de vote se présentant à cette élection, elles seront remplacées par M. Querio en tant que Président et Mme Grodecki en tant que vice-Présidente. Nous remercions Mme Bernardet qui joue à merveille son rôle de Présidente du local de vote, ayant d'ores et déjà informé le service des votations de ce remplacement et confirmé sa présence lors de l'opération supplémentaire du 20 mai.

#### **3.2 Visite de M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat**

Comme la Mairie vous l'avait annoncé lors de la dernière séance des commissions réunies, elle a rencontré M. Cramer jeudi passé à l'occasion de sa traditionnelle visite aux communes.

A cette occasion, elle a abordé différents thèmes de manière informelle et a longuement traité du problème de la parcelle des Crêts. Après que la Mairie ait re-exposé le projet communal de transfert des droits à bâtir et notre exigence que ce dossier soit lié à l'étude Genève-Sud, M. Cramer n'a pas montré d'opposition ferme à ce sujet et propose de lancer une étude pour les deux parcelles concernées puis de peser le pour et le contre de chaque projet. La Mairie propose donc au Conseil municipal d'étudier cette question de manière coordonnée avec les services de l'Etat lors de la relance du plan directeur communal.

#### **3.3 Conseil des anciens**

M. Magnenat informe que la Mairie, d'entente avec le Président du Conseil des anciens, M. Jeanrenaud, a envoyé dernièrement à tous les aînés de notre commune un formulaire d'inscription pour participer au Conseil des anciens. Le Conseil municipal sera donc appelé à nommer les personnes qui en ont exprimé le souhait au début de la prochaine législature. A ce jour, 10 personnes ont manifesté leur intérêt.

#### **3.4 Cimetière**

M. Magnenat annonce que les travaux d'aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite sont à présent terminés. Il fait circuler quelques photos de cette réalisation.

### **3.5 Restaurant scolaire**

Faisant suite à une remarque de Mme Bernardet qui avait trouvé de la vaisselle sale lors d'un service de midi du restaurant scolaire, la mairie a vérifié les locations éventuelles qui auraient pu précéder sans toutefois pouvoir attribuer la faute à qui que ce soit. Ce malheureux concours de circonstances a cependant été signalé au concierge qui vérifiera la vaisselle après chaque utilisation extérieure aux cuisines scolaires.

#### **Communication de M. Yves Meynard**

### **3.6 Création d'un appartement dans les combles du ch. Lullin 17**

M. Meynard faisant suite aux diverses remarques et questions qui se sont posées à ce sujet lors de la dernière séance des commissions réunies, propose de renvoyer le dossier à la commission des travaux qui se réunira prochainement.

#### **Communication de M. Paul Buclin**

### **3.7 Repas pour les aînés**

A l'instar de communes voisines et comme M. Buclin l'avait annoncé lors de la séance des commissions réunies du 22 janvier dernier, la mairie a mis en place un système de repas destiné aux aînés qui, contre une modeste participation, auront l'occasion de se retrouver au restaurant scolaire pour partager un menu équilibré et un moment d'amitié. 2 dates sont prévues ce printemps (7 mars et 25 avril). Ces repas sont volontairement limités à 40 participants afin de privilégier le contact entre les personnes et fonctionnent sur le principe du « premier-inscrit, premier-servi ». Il y a 28 personnes inscrites à ce jour pour le repas du 7 mars et 18 personnes pour le 25 avril. Si cette première expérience devait rencontrer le succès escompté auprès des anciens, nous organiserions alors 4 repas de ce type par année (2 au printemps et 2 en automne).

### **4. Désignation des Jurés des Tribunaux pour 2008**

La liste des personnes proposées par la mairie pour faire partie des Jurés des Tribunaux pour 2008 (annexe 1) n'appelant aucun commentaire, la Présidente la soumet au vote.

**Les Jurés sont élus à l'unanimité des personnes présentes.**

### **5. Projet de délibération**

#### **5.1 Vote du préavis communal au projet d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB)**

Avant de procéder au vote du préavis, la Présidente demande s'il y a encore des questions au sujet de ce plan qui avait été présenté au Conseil municipal lors d'une précédente séance.

M. Querio se demande si le tea-room étant situé en zone 2 ne pourrait pas être considéré comme une activité trop bruyante pour cette catégorie. M. Styner fait remarquer que l'ensemble de Carouge est lui aussi situé en zone 2.

Mme Grodecki met toutefois en garde contre des livraisons trop tardives ou matinales.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente met au vote la délibération suivante :

#### **PREAVIS COMMUNAL**

#### **AU PROJET DE PLAN D'ATTRIBUTION DES DEGRES DE SENSIBILITE AU BRUIT SELON L'ORDONNANCE FEDERALE SUR LA PRTECTION CONTRE LE BRUIT (OPB)**

**(Enquête publique no 1494)**

*Vu l'arrêté du Tribunal administratif du 23 mars 2004, qui a conduit le Conseil d'Etat, en date du 14 juin 2004, à devoir abroger un premier plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit de la Commune de Troinex, qui avait été adopté le 3 mai 2000*

*vu la mise à l'enquête publique N° 1494 qui s'est terminée le 28 octobre 2006 et n'a suscité aucune observation,*

*vu la requête du Département du Territoir demandant au Conseil municipal de préavisier le projet susmentionné (plan No 29555-538),*

vu la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), qui concrétise cet objectif,

vu l'article 15, alinéa 1, du règlement sur la protection de l'environnement, l'article 13, lettre f, de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, et l'article 30, alinéa 1, lettre r, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de la Mairie,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### **décide par 13 oui et 1 abstention (HP)**

1. **De préavisier favorablement** le projet de plan no 29555-538 attribuant des degrés de sensibilité au bruit sur le territoire de la commune de Troinex selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB).

### **6. Rapport de la commission communication du 11 décembre 2006**

M. Lavorel donne lecture de son rapport (annexe 2).

Arrivée de Mme Martin à 20h30.

Avant de passer au vote, M. Pittet souhaite, au nom du groupe libéral, présenter une alternative au tableau approuvé par la commission (annexe 3) et en distribue un exemplaire à chaque Conseiller municipal. M. Meynard, au vu de l'heure peu avancée de la soirée, propose l'entrée en matière immédiate.

M. Waefler exprime son désaccord et ne souhaite pas refaire le débat de commission en séance plénière.

M. Lavorel précise que le but de ce tableau est de faire ressortir uniquement les derniers points de discussion sans historique. Il s'agit réellement d'un pense-bête.

M. Querio est d'avis que le tableau « libéral » est un mélange entre la proposition de la commission et un futur outil du site intranet. Il se dit favorable à un mélange des deux versions et suggère par exemple d'insérer un interligne entre les sujets du tableau de la commission, ce qui en rendrait la lecture plus aisée.

M. Kaiser se dit satisfait du tableau proposé par la commission et n'est pas favorable à une surcharge d'information.

M. Styner rappelle les possibilités offertes par le moteur de recherche du site intranet.

M. Lavorel propose au Conseil municipal d'adopter le tableau de la commission et de faire un point après 3 mois si cela s'avère nécessaire.

La Présidente met donc au vote le tableau proposé par la commission.

**Le tableau est accepté à l'unanimité des personnes présentes.**

### **7. Propositions individuelles et questions**

#### **7.1 Local à containers au ch. Sous-le-Crêt**

M. Forestier souhaiterait avoir des nouvelles du projet de local pour containers prévu au chemin Sous-le-Crêt. M. Magnenat lui répond que le matériel a été commandé cette semaine et que l'installation devrait donc suivre prochainement.

#### **7.2 Plantations au ch. J.-Ormond**

M. Matringe a constaté que la commune avait procédé à des plantations d'arbustes le long du chemin J.-Ormond et se demande si la hauteur prévue de ces plantes ne mettra pas en péril la sécurité des automobilistes sortant de la propriété privée située en contrebas. M. Magnenat lui répond que ces plantations ont été faites en limite de propriété et que la sécurité n'est pas remise en cause car le type d'arbustes plantés ne prend que peu de hauteur lorsqu'une taille correcte est effectuée. M. Meynard rappelle que lors des travaux d'aménagement de la place, la Mairie avait proposé au propriétaire de réaménager la sortie de sa parcelle aux frais de la commune et que ce dernier s'y est refusé à plusieurs reprises.

#### **7.3 Suites de la réunion avec M. Cramer**

M. Forestier souhaiterait savoir si, lors des discussions que M. Cramer a eues avec la Mairie, un délai pour la reprise de l'étude du plan directeur communal avait été fixé. M. Magnenat lui répond

par la négative et précise qu'il a été convenu que la commune étudiera sa variante qui sera ensuite comparée à la proposition des services de l'Etat.

Mme Grodecki met en garde la Mairie contre ce genre de « collaboration » et prend l'exemple de ce qui s'est passé aux Saussac.

#### **7.4 Travaux sur des armoires techniques de Swisscom**

Mme Bernardet souhaiterait savoir où en sont les travaux d'adaptation des armoires de Swisscom qui permettront de capter Bluewin TV sur le territoire communal. M. Magnenat lui répond que ceux-ci sont sur le point d'être finalisés et qu'une information sera donnée directement aux personnes concernées par Swisscom.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la séance à 21h10.

La Présidente :  
Mme Dominique Bernardet

Le secrétaire :  
M. Stéphane Riem

Un Conseiller municipal :

**Annexe 1****COMMUNE DE TROINEX****Jurés des tribunaux pour 2008**

Jurés désignés par le Conseil municipal le 26 février 2007

**Femmes**

410 74 616 0 0	AMSTAD – GRILLET	Alexandra	Fonctionnaire
160 67 559 0 9	BERRA CESSENS	Corinne	Assistante médicale
250 69 551 0 9	BURRI – CACITTI	Muriel	Infirmière
256 81 728 0 1	CASUTT	Virginie	Etudiante
266 66 745 0 5	CLAUSEN – MERINO	Isabelle	Empl. de commerce
281 49 556 0 8	DE MEURON GAGNEBIN	Marie-Jeanne	Architecte
284 64 883 0 1	DE WILDE RIEDER	Alice	Pharmacienne
283 67 576 0 5	DUQUESNE	Myriam	Maquilleuse

**Hommes**

108 63 213 0 7	ALLEMANN	Eric	Maître assistant
138 51 237 2 4	BARRAUD	Christian	Papetier
151 53 221 0 4	BEELER	Pascal	Electronicien
190 59 452 0 0	BON	Luc	Ebéniste
265 68 439 0 2	CICCHINI	Ernesto	Gérant de café
273 81 364 0 6	CRISTIANO	Raphael	Etudiant
276 53 385 0 9	DA ROCHA	Simao	Contremaître
284 50 213 2 8	DE WECK	Bertrand	Enseignant
293 71 179 0 9	DUCHOUD	Stéphane	Cuisinier

**Annexe 2****RAPPORT DE LA COMMISSION  
COMMUNICATION – INFORMATION  
11 décembre 2006**

- Présents :** M. Jean-Pierre WAEFLER, président  
Mmes Dominique BERNARDET et Annick DESHAYES, membres de la commission  
MM. Alexandre DE MONTMOLLIN et Guy LAVOREL, membres de la commission  
M. Paul BUCLIN, adjoint  
M. Yves MEYNARD, adjoint  
M. Olivier NIEDERHAUSER, secrétaire général  
M. Stéphane RIEM, secrétaire général adjoint
- Excusé :** M. Jacques MAGNENAT, Maire
- Absent :** M. Charles MATRINGE

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers Collègues,

Lors de sa dernière séance, la commission de la communication et de l'information a examiné les possibilités d'établir un document pour le suivi des dossiers traités par le conseil municipal, après avoir examiné plusieurs projets. Il en est ressorti deux solutions principales :

**1<sup>ère</sup> solution :**

- l'établissement d'un document complet, répertoriant tous les dossiers en cours d'étude du Conseil municipal.

**2<sup>ème</sup> solution :**

- l'établissement d'un document traitant uniquement les demandes et questions diverses posées lors des séances du Conseil municipal.

**1<sup>ère</sup> solution :**

Les commissaires sont intéressés par la 1<sup>ère</sup> solution car cette possibilité permet le suivi en détail de tous les dossiers traités par le Conseil municipal. L'utilisation de l'outil intranet « CMNet » semble amener à des solutions intéressantes. Cependant cette solution demande un travail important de mise en place et un travail très important de mise à jour. Les commissaires estiment que la 2<sup>ème</sup> possibilité répond à la demande formulée par le Conseil municipal. Cependant la solution par intranet sera étudiée par la Mairie, afin d'offrir certains services pour la prochaine législature. Madame Deshayes se met à disposition de la Mairie, pour qu'une présentation et démonstration du site soit organisée pour les conseillers municipaux.

**2<sup>ème</sup> possibilité :**

Les commissaires vous proposent d'adopter le tableau en annexe « Questions et demandes du conseil municipal de Troinex » nommé Fil d'Ariane, permettant à la Mairie de répondre aux diverses demandes et questions et aux membres du Conseil municipal de suivre l'évolution de ces diverses demandes et questions.

Ce tableau sera mis à jour par la Mairie 1 fois par mois, avant ou après le conseil municipal. Seules les questions ou demandes sans réponse lors du conseil municipal suivant figureront sur cette liste.

Au vu de ce qui précède, je vous invite donc à accepter ce soir le tableau en annexe « Questions et demandes du conseil municipal de Troinex » nommé Fil d'Ariane.

Guy Lavorel

## Suspens mairie au 22 septembre 2006

### Poubelles chemin Sous-le-Crêt

Forestier (18.09.06)

Installer un abri pour les poubelles

18.09.06 En cours à la mairie

### Elagage branches mortes ch de Roday

Forestier (18.09.06)

Faire un tour des arbres sur le chemin Roday

18.09.06 En cours à la mairie

### Polution Mer des Marais

Pittet (18.09.06)

Point de situation suite à la pollution de la rivière

18.09.06 En cours à la mairie

### Site Intranet

Styner (22.05.06)

Monsieur Styner suggère que le règlement du CM soit mis en ligne sur le site intranet destiné aux conseillers municipaux

22.05.06 La mairie s'en occupera

### Place de parc réservées aux personnes handicapées

Martin (22.05.06)

Mme Martin se demande s'il y a une obligation à réserver 2 places aux personnes handicapées dans le parking semi-enterré

19.06.06 La mairie a vérifié les normes et il semble qu'une seule place serait suffisante. La mairie est en contact avec OCM pour faire modifier le plan de marquage.

24.04.06 La mairie s'en renseignera

### Accès au cimetière par des personnes handicapées

Lavorel (27.03.06)

Monsieur Lavorel demande que soit étudié la possibilité d'améliorer l'accès du cimetière aux personnes handicapées.

22.05.06 La mairie informe qu'elle est toujours dans la phase d'étude.

24.04.06 La mairie étudie différentes propositions.

27.03.06 La mairie fera le nécessaire

### Entretien chemin des Eclaireurs

Grodecki (27.03.06)

Madame Grodecki a remarqué que par temps de pluie, de nombreuses flaques se forment sur le chemin des Eclaireurs.

24.04.06 Une remise en état de ce chemin a été demandée à une entreprise de la région et sera effectuée prochainement.

27.03.06 La mairie fera le nécessaire pour y remédier.